



SUD-SOLIDAIRES

Groupe Banques Populaires - Caisses d'Épargne
SECTION LOIRE-CENTRE

2 Rue Lavoisier 45140 INGRÉ Code courrier : PSX 45

Email : sud.loirecentre@free.fr Tél : 02.38.41.52.84

Site internet : www.sudbpce.com Facebook : Sud BPCE

Union
syndicale
Solidaires

Orléans, le 8 juillet 2020

Gestion des Réclamations Individuelles et Collectives de juillet

Révision des objectifs commerciaux :

Une demande de SUD-Solidaires enfin entendue ... Oui mais !

Suite à la réforme du code du travail et aux ordonnances Macron, une instance « Gestion des Réclamations Individuelles et Collectives (GRIC) » a été mise en place au niveau de l'entreprise remplaçant les Délégués du Personnel (DP). Cette commission a en charge de traiter les éventuelles réclamations relatives à l'application des dispositions légales, réglementaires et conventionnelles au sein de la CELC.

Vous retrouverez toutes nos questions et les réponses de la direction sur le lien suivant : *Bibliothèque RH / Réponses de la direction aux réclamations individuelles et collectives CSE.*

À la dernière réunion du 3 juillet, une de nos questions portait sur **la révision des objectifs commerciaux. Une demande de SUD-Solidaires enfin entendue**, même si notre syndicat revendique des éléments salariaux réguliers et pérennes plutôt qu'une « carotte » aléatoire telle que la Part Variable ... Rappelons que son montant versé aux salariés en 2020 se situe entre 0 € et 11 000 € !!!

Alors quand la Présidente vous demande de tout mettre en œuvre pour réaliser les nouveaux objectifs commerciaux, voire les dépasser, à qui s'adresse-t-elle ?

À ceux qui ont touché 11 000 €, ou à ceux qui ont tenu les guichets pendant le COVID ?

Au fait, pour toutes celles et ceux qui attendaient la prime de risque dite Macron pour avoir été exposés au coronavirus, afin de maintenir le service bancaire au cœur de l'épidémie, la Présidente a une réponse sans équivoque : **c'est NON !**



SUD-Solidaires, pragmatique et soucieux des intérêts du personnel y compris à court terme, revendique depuis des semaines la révision à la baisse des objectifs commerciaux. La Présidente a enfin entendu notre message, mais il est désormais important qu'elle associe les syndicats à la définition des nouveaux objectifs et enjeux de l'entreprise.

En effet, la décision du directoire de suivre les préconisations de notre syndicat doit impérativement s'appuyer sur une analyse préalable détaillée qui doit conduire à des décisions différentes en fonction des groupes, des agences et des équipes. Eu égard à la taille très variable des Parts Variables en fonction des positions statutaires et géographiques, cette analyse suppose à la fois de préciser l'impact de la situation de confinement sur les ventes, et de déterminer si celui-ci est homogène sur l'ensemble des salariés ou non, afin de définir un plan d'actions personnalisées.

SUD demande à mettre ce point à l'ordre du jour du prochain CSE puisque les critères de la Part Variable collective des agences ont été modifiés et que les objectifs ont été réajustés. Les tableaux de suivi sont censés être revus et consultables la semaine prochaine, n'hésitez pas à nous contacter si vous constatez des incohérences.

Même si nous apprécions la discipline, ce n'est pas une deuxième séance de Yoga qui nous fera oublier ces priorités : **révision des objectifs du réseau dans le détail, charge de travail, télétravail, postes à pourvoir, intéressement pour l'année prochaine !**

À votre écoute pendant les mois de Juillet et Août, vos représentants SUD-Solidaires vous souhaitent de très belles vacances.

Vos représentants SUD-Solidaires : Tristan GUERIN - Cécile GAMBERT - Damien PINSULT - Isabelle LEFEBVRE - Daniel MIHALYI - Florine BERHOUET - Laurent PERRAULT - Corinne RIGUIDEL - Flore GERMAIN - Maryline BALLANGER - Alain QUESNE

Retrouvez toutes nos expressions via l'intranet : Mon Entreprise / Site des Organisations Syndicales / SUD-Solidaires